

Pons – Avenue de l'Assomption

Bertrand Houdusse et Guilhem Landreau



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/3008>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Bertrand Houdusse et Guilhem Landreau, « Pons – Avenue de l'Assomption », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Poitou-Charentes, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/3008>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Pons – Avenue de l'Assomption

Bertrand Houdusse et Guilhem Landreau

Identifiant de l'opération archéologique : 204703

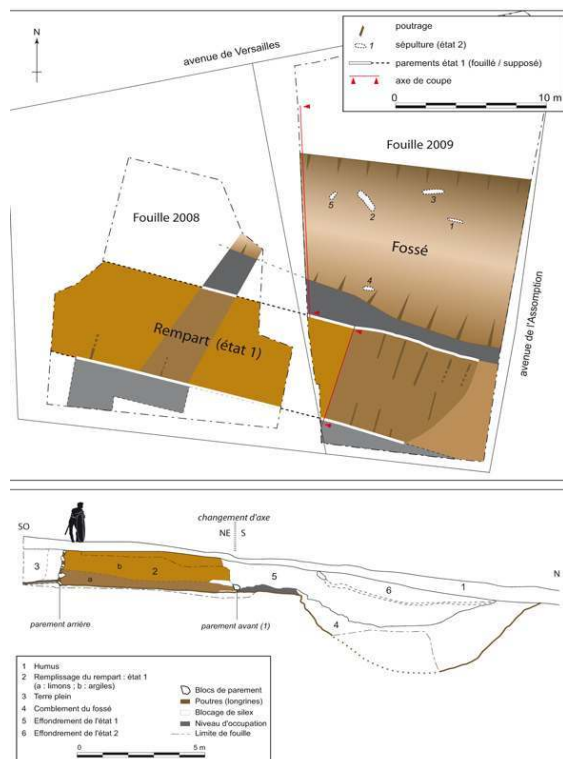
Date de l'opération : 2009 (SP)

- 1 Faisant suite à la fouille de la parcelle voisine en 2008, cette opération préventive réalisée par l'Inrap entre février et juillet 2009 a permis de poursuivre les investigations sur la fortification de l'*Oppidum*. Cette dernière, constituée d'un rempart doublé d'un fossé, occupe la quasi-totalité de la surface dans les parcelles fouillées. Les vestiges outrepassant les limites de fouille au sud, son emprise au sol peut être estimée à au moins 20 m de large, pour une longueur d'au moins 1 200 m. Les opérations ont mis en évidence deux états principaux de construction.
- 2 Le premier monument est un mur à poutrage interne horizontal, épais de 6,80 m et parementé en pierre sur ses faces avant et arrière. Il s'agit d'une construction mixte associant la pierre et le bois, le remplissage étant assuré par des argiles à silex. Préservé sur une hauteur maximale de 1,80 m, le parement arrière, dont le tracé est attesté sur 21 m, a pu être dégagé sur une longueur cumulée de 12 m. Les assises de pierre alternent régulièrement avec des pièces de bois disposées selon l'axe longitudinal du rempart. Ces longrines, d'au moins 0,15 m de hauteur, sont donc visibles dans le parement.
- 3 Sur ces pièces viennent s'ancrer les éléments transversaux du poutrage. Les traverses, d'une section comprise entre 0,12 m et 0,15 m, ont pu être observées sur des longueurs variant de 1,60 m à 2,90 m. Espacées d'environ 1,50 m en plan, elles semblent disposées verticalement en quinconce. Sur la partie avant dont l'élévation ne conserve qu'une seule assise de pierres, une série d'indices laisse penser que la mise en œuvre de matériaux était identique à celle du parement arrière. On retrouve en outre un blocage de rognons de silex immédiatement derrière le pied du parement. Cet aménagement, sous une forme plus ou moins variable, a été identifié sur d'autres remparts de La Tène finale.

- 4 Les parements sont constitués en majorité de blocs calcaires assez réguliers, dont l'aspect semble moins soigné sur la façade arrière. En revanche, de nombreux blocs issus de l'avant du monument présentent un aspect très régulier et surfacé. Parmi ceux-ci plusieurs ont livré des traces évidentes d'outil sur l'une des faces. On signalera que la fouille de l'élévation conservée de ce mur n'a livré aucun élément métallique d'assemblage du poutrage ni dans les parements, ni dans le remplissage. Il nous faut donc supposer que les liaisons s'effectuaient par des assemblages de type mi-bois.
- 5 Doublant le rempart, un imposant fossé se développe devant sa façade extérieure. Large de 8 m à 11 m à l'ouverture et profond d'au moins 3,30 m, son creusement ménage une berme de 2 m au pied du parement avant. Les sédiments extraits, différents étages d'argiles à silex correspondants à l'altération du substrat, ont servi au remplissage du volume entre les deux parements. Ainsi, la stratigraphie inverse observable dans la masse du rempart assure-t-elle la contemporanéité des deux composantes du monument. Aucun niveau d'occupation antérieur à l'implantation du rempart n'a été décelé dans le sol recouvrant le substrat. Néanmoins, l'hypothèse d'un aménagement du terrain préalablement à la construction n'est pas exclue. L'édification du premier état peut être daté de la fin du II^e s. av. J.-C. Lors d'une étape intermédiaire qu'il reste à attribuer à l'une ou l'autre des phases, des remblais sont accumulés contre le parement arrière pour former un terre-plein ou une rampe.
- 6 L'arasement net des parties supérieures du monument nous prive de certaines informations sur l'évolution postérieure à l'état 1. L'analyse architecturale se fonde donc essentiellement sur l'observation des vestiges liés à la destruction de cette étape.
- 7 Après la ruine du premier mur, le rempart bénéficie d'une reconstruction dont les détails de mise en œuvre nécessitent encore quelques éclaircissements. Sur les matériaux issus de l'effondrement de l'état 1, un second parement est édifié trois mètres en avant du précédent à l'aide de blocs calcaires. À l'instar de l'état 1, la plupart de ces blocs présentent un aspect régulier et surfacé. L'édifice dépasse alors dix mètres de largeur. D'après les indices recueillis lors de la fouille de son éboulement, cette construction aurait pu également intégrer du bois et des clous en fer. Le fossé primitif est déjà largement comblé lorsque cette reconstruction est opérée. Ce comblement, du moins dans la portion qu'il nous a été donné d'observer, révèle une dynamique particulièrement complexe qu'il est sans doute prématuré d'attribuer en bloc aux seuls travaux de préparation de l'état 2. Ce réaménagement pourrait être contemporain de la première moitié du I^{er} s. av. J.-C.
- 8 Outre la mise en évidence du fossé, la fouille de la partie avant du monument, a conduit à des découvertes inattendues et rares pour la région. Cinq sépultures à inhumations contenant deux individus adultes et trois immatures ont ainsi pu être étudiées. Les défunts sont ensevelis en pleine terre dans des fosses de faible profondeur. Le mobilier d'accompagnement est rare et se résume dans le meilleur des cas à la présence d'un bracelet. Ce petit ensemble funéraire s'implante en partie sommitale du comblement du fossé. Il est scellé par l'effondrement du deuxième état du rempart. En conséquence, et dans l'attente de l'étude définitive, il peut être prudemment daté du I^{er} s. av. J.-C.
- 9 Signalons enfin que la même zone a livré, dans un contexte et une chronologie qui restent largement à affiner, un ensemble conséquent de restes humains hors sépultures.
- 10 (Fig. n°1 : Plan et coupe simplifiés de l'état 1)
- 11 LANDREAU Guilhem et HOUDUSSE Bertrand

ANNEXES

Fig. n°1 : Plan et coupe simplifiés de l'état 1



Auteur(s) : Houdusse, Bernard (INRAP) ; Landreau, Guilhem (INRAP). Crédits : Houdusse Bertrand, Landreau Guilhem (2009)

INDEX

operation Sauvetage programmé (SP)

Index chronologique : âge du Fer, La Tène

Index géographique : Poitou-Charentes, Charente-Maritime (17), Pons

Thèmes : adulte, agger, bracelet, façade, fondation de bâtiment, fortification, mobilier funéraire, oppidum, ossement humain, parement, rempart, remploi, sépulture, sépulture d'enfant, silex, technique de construction, tombe en pleine terre

AUTEURS

BERTRAND HOUDUSSE

INRAP

GUILHEM LANDREAU

INRAP